



LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'ENVIGNE
PLACE DU GENERAL PIERRE 86140 LENCLOITRE
IMMATRICULATION F.F.T.A : 1086193



CONCOURS EN SALLE

Le samedi 03 et dimanche 04 Novembre 2018 à Lencloître

La Compagnie des archers de l'Envigne sont heureux de vous inviter à leur concours en salle les 04 et 05 Novembre 2017 à la salle omnisport de Lencloître, route de Sossay - 86140 Lencloître

Salle 2 x 18m - 3 départs (Sélectif pour le Championnat de France 2019)

Arbitres : BERNARD Aymeric - FUSEAU Michel : le samedi
ECHOUARD Jean-Pierre - DELLANDREA Roger : le dimanche

Déroulement des tirs :

	Premier départ (samedi)	Deuxième départ	Troisième départ
Ouverture du greffe	17h30	8h00	13h00
Entraînement	18h00	8h30	13h30
Début des tirs	18h30	9h00	14h00

L'entraînement à la distance sur cible blasonnée, inspection du matériel pendant l'entraînement.
Rythme AB/CD ou AB suivant le nombre de tireurs.
48 tireurs maximum par départ.

Les résultats seront proclamés à la suite et seront suivis du pot de l'amitié.

Engagements : Adulte 9€ (2 tirs 16€, 3 tirs 23€), Jeunes 6 € (2 tirs 10€, 3 tirs 15€)

Catégories et Blasons :

Arcs nus : Cadets (minimes et cadets), blason de 60 ; scratch (Juniors à Sénior 3), blason unique de 40 ou tri-spot si précisé à l'inscription.

Arcs à Poulies : Cadet à Sénior 3, tri-spot de 40.

Arcs Classiques : Poussins, blason unique de 80 ; Benjamins et Minimes, blason unique de 60 ; Cadets à Sénior 3, blason unique de 40 ou tri-spot si précisé à l'inscription.



Quelques informations :

- Tenue blanche ou de club obligatoire.
- Chaussures de sport obligatoires dans le gymnase.
- Classement sur le premier tir si plusieurs départ.
- Licence compétition 2018 et certificat médical (si non sur la licence) réclamés à l'inscription au greffe.
- Lors du passage au greffe, l'un des justificatifs suivants peut être demandé, dès lors il conviendra que l'archer soit en mesure de présenter l'un deux.
Présentation d'une "attestation de licence " papier avec photo.
Présentation d'une "attestation de licence dématérialisée avec photo " sur un support informatique : type Smartphone ou tablette.
Communication du numéro de licence (ou nom et prénom) avec justificatif officiel d'identité.
Passeport sportif : il comporte la photo et le numéro de licence.
Autorisation parentale d'intervention chirurgicale et autorisation parentale au titre de l'article R.232.52 du code du sport (contrôle anti-dopage).

**Inscriptions à retourner avant le 29 octobre par mail :
archerslenvigne@gmail.com
Demander confirmation**